

RCS : NANTES  
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01393  
Numéro SIREN : 352 657 993  
Nom ou dénomination : GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2021 sous le numéro de dépôt 7486

**COPIE  
CERTIFIÉE CONFORME**

**ETATS FINANCIERS**

**2020**

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

**SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE**

3 chemin du Pressoir Chenaie

44100 NANTES

Tél.

Fax.

APE : 6920Z-

Siret : 35265799300064

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 032	4 032		
Fonds commercial (1)	613 513		613 513	613 513
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	256 743	169 322	87 420	105 060
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	229		229	229
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 471		32 471	31 935
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>906 988</b>	<b>173 355</b>	<b>733 634</b>	<b>750 737</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	42 440	7 920	34 520	64 708
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>43 338</b>		<b>43 338</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	777 916	77 815	700 100	491 831
Autres créances	36 956		36 956	114 528
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	690 971		690 971	811 679
Charges constatées d'avance (3)	15 654		15 654	18 548
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 607 275</b>	<b>85 735</b>	<b>1 521 540</b>	<b>1 501 293</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 514 263</b>	<b>259 090</b>	<b>2 255 173</b>	<b>2 252 030</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			102 293	141 855

## Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	424 350	424 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	658 600	658 600
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 539	11 769
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 000	26 000
Report à nouveau	159	4 144
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>162 847</b>	<b>16 390</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 252	13 252
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 300 747</b>	<b>1 154 505</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		22 292
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>22 292</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	149 620	167 801
Emprunts et dettes financières diverses (3)		858
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 135	182 391
Dettes fiscales et sociales	485 769	506 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 313	56 015
Produits constatés d'avance (1)	178 589	162 045
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>954 427</b>	<b>1 075 233</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 255 173</b>	<b>2 252 030</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	146 038	123 540
(1) Dont à moins d'un an (a)	808 388	951 694
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 582	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 151 052		2 151 052	2 158 614
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 151 052</b>		<b>2 151 052</b>	<b>2 158 614</b>
Production stockée			-22 268	-63 972
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			99 949	71 692
Autres produits				
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 228 733</b>	<b>2 166 335</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			574 816	728 165
Impôts, taxes et versements assimilés			47 661	47 797
Salaires et traitements			945 158	938 948
Charges sociales			359 483	371 015
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 639	18 449
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 778	30 872
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			38 602	8 877
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 001 137</b>	<b>2 144 123</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>227 596</b>	<b>22 211</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			882	2 175
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>882</b>	<b>2 175</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-882</b>	<b>-2 175</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>226 714</b>	<b>20 037</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	286	87
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>286</b>	<b>87</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	9 412	12 088
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>9 412</b>	<b>12 088</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-9 126</b>	<b>-12 002</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	54 741	-8 355
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 229 019</b>	<b>2 166 421</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 066 172</b>	<b>2 150 031</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>162 847</b>	<b>16 390</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		858

**ETATS FINANCIERS**

**2020**

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 2 255 173 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 162 847 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les en-cours de prestations de services correspondent à des travaux réalisés n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation définitive.

Ces en-cours sont évalués sur la base des temps passés et valorisés au taux horaire théorique par collaborateur, sous déduction des facturations déjà émises

Les en-cours sont examinés par dossier afin d'éviter le risque de perte à terminaison.

Dans les cas où la facturation émise est supérieure à l'évaluation de l'en-cours à la date de clôture, un produit constaté d'avance est inscrit dans les comptes.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## Règles et méthodes comptables

### Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	613 513			613 513
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032			4 032
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>617 545</b>			<b>617 545</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 954			77 954
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	178 789			178 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>256 743</b>			<b>256 743</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	229			229
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 935	536		32 471
<b>Immobilisations financières</b>	<b>32 164</b>	<b>536</b>		<b>32 700</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>906 452</b>	<b>536</b>		<b>906 988</b>

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

	30/09/2020
Éléments achetés	227 170
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	386 343
<b>Total</b>	<b>613 513</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032			4 032
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 032</b>			<b>4 032</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	66 055	5 091		71 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 628	12 548		98 176
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>151 683</b>	<b>17 639</b>		<b>169 322</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>155 715</b>	<b>17 639</b>		<b>173 355</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	51 148
Etat - produits à recevoir	395
<b>Total</b>	<b>51 543</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 424 350,00 euros décomposé en 18 450 titres d'une valeur nominale de 23,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 450	23,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 450	23,00

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements	13 252			13 252
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>13 252</b>			<b>13 252</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	22 292		22 292		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>22 292</b>		<b>22 292</b>		
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			22 292		
Financières					
Exceptionnelles					

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 786
Dettes provis. pr congés à payer	36 128
Personnel - autres charges à payer	127 450
FRAIS DEP A PAYER	3 034
Charges sociales s/congés à payer	14 573
Charges sociales - charges à payer	49 400
Etat - autres charges à payer	8 700
Clients - RRR à accorder	660
Divers - charges à payer	30 305
<b>Total</b>	<b>276 036</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 653		
<b>Total</b>	<b>15 653</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	178 589		
<b>Total</b>	<b>178 589</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 147 716		2 147 716
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 336		3 336
<b>TOTAL</b>	<b>2 151 052</b>		<b>2 151 052</b>

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	29 664
Autres engagements donnés	29 664
<b>Total</b>	<b>29 664</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les "Autres engagements" représentent les engagements de retraite déduction faite des versements déjà opérés.

L'entreprise n'a pas constaté les engagements de fin de carrière sous forme de provision.

Le montant des droits acquis par les salariés au 30/09/2020 s'élève à 29 664 €

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont :

- taux d'actualisation : 2.12 %
- taux de croissance des salaires : 1.50 %
- taux de rotation du personnel : 5 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux de charges : 43.50 %
- table de mortalité : TH/TF 00-02.

# **GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE**

Société par actions simplifiée au capital de 424 350 €

Siège social : 3 chemin du Pressoir Chênaie  
44100 NANTES

352 657 993 RCS NANTES

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 16 MARS 2021**

**Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020**

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 162 846,81 € de la manière suivante :

### Origine du résultat à affecter

- Résultat de l'exercice	162 846,81 €
- Report à nouveau antérieur	159,05 €
Total	<u>163 005,86 €</u>

### Affectation

- Réserve légale	8 161,00 €
<i>Ledit compte étant porté de 15 539 € à 23 700 €</i>	
- Dividendes	147 600,00 €
- Report à nouveau	7 244,86 €
Total	<u>163 005,86 €</u>

L'Assemblée Générale constate que le dividende par action est de 8 € pour chacune des 18 450 actions composant le capital social.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour. Le paiement sera effectué, déduction faite, pour l'associé personne physique, des prélèvements sociaux (17,20 % du dividende brut) ainsi que du prélèvement forfaitaire non libératoire (12,80 % du dividende brut), pour les associés n'ayant pas remis à la société une attestation de dispense ou n'étant pas dispensés, et ce conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, au titre de la présente distribution ou de tout autre revenu éligible à la réfaction de 40% et perçu par l'associé personne physique au cours de la même année, si option par ce dernier de l'imposition de ses revenus au barème progressif de l'impôt sur les revenus (conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les montants des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :



	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2018	Exercice clos le 30/09/2019
Montant total des dividendes distribués	71 638 €	55 350 €	16 605 €
Dividende payé par action	14 €	3 €	0,90 €
Dividendes distribués éligibles à l'abattement	71 638 €	55 350 €	16 605 €
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Pour extrait certifié conforme.*

  
**Jean-Marc MENDES** - Président

---

---

**SA GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE**

Siège social : 3, chemin du Pressoir Chênaie  
44100 NANTES

RCS Nantes 352 657 993

---

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

---

**Exercice clos le 30 septembre 2020**

Paris, le 26 février 2021



**Michel AIMÉ**  
Commissaire aux comptes associé  
SAS EXPRES

Mesdames et Messieurs,

## 1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 mars 2016 nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 Fondement de l'opinion

### 2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## 3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **4 Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au président de la SAS**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés, et pour le cas où il y a lieu, que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de la SAS.

## **6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification



des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 26 février 2021



**Michel AIMÉ**  
**Commissaire aux comptes associé**  
**SAS EXPRES**

# ETATS FINANCIERS

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

## SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

3 chemin du Pressoir Chenaie

44100 NANTES

Tél.

Fax.

APE : 6920Z-

Siret : 35265799300064

MA

# ETATS FINANCIERS

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etats de synthèse des comptes

MA

## Attestation d'Expert Comptable

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE relatifs à l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 15 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 255 173
Chiffre d'affaires	2 151 052
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>162 847</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NIORT  
Le 11/01/2021

JEAN MARC MENDES  
Expert Comptable Associé

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 032	4 032		
Fonds commercial (1)	613 513		613 513	613 513
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	256 743	169 322	87 420	105 060
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	229		229	229
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	32 471		32 471	31 935
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>906 988</b>	<b>173 355</b>	<b>733 634</b>	<b>750 737</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	42 440	7 920	34 520	64 708
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>43 338</b>		<b>43 338</b>	
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	777 916	77 815	700 100	491 831
Autres créances	36 956		36 956	114 528
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	690 971		690 971	811 679
Charges constatées d'avance (3)	15 654		15 654	18 548
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 607 275</b>	<b>85 735</b>	<b>1 521 540</b>	<b>1 501 293</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 514 263</b>	<b>259 090</b>	<b>2 255 173</b>	<b>2 252 030</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			102 293	141 855



## Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	424 350	424 350
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	658 600	658 600
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 539	11 769
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 000	26 000
Report à nouveau	159	4 144
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>162 847</b>	<b>16 390</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	13 252	13 252
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 300 747</b>	<b>1 154 505</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		22 292
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>22 292</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	149 620	167 801
Emprunts et dettes financières diverses (3)		858
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 135	182 391
Dettes fiscales et sociales	485 769	506 124
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	35 313	56 015
Produits constatés d'avance (1)	178 589	162 045
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>954 427</b>	<b>1 075 233</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 255 173</b>	<b>2 252 030</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	146 038	123 540
(1) Dont à moins d'un an (a)	808 388	951 694
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 582	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 151 052		2 151 052	2 158 614
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 151 052</b>		<b>2 151 052</b>	<b>2 158 614</b>
Production stockée			-22 268	-63 972
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			99 949	71 692
Autres produits				
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 228 733</b>	<b>2 166 335</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			574 816	728 165
Impôts, taxes et versements assimilés			47 661	47 797
Salaires et traitements			945 158	938 948
Charges sociales			359 483	371 015
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 639	18 449
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 778	30 872
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			38 602	8 877
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 001 137</b>	<b>2 144 123</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>227 596</b>	<b>22 211</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			882	2 175
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>882</b>	<b>2 175</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-882</b>	<b>-2 175</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>226 714</b>	<b>20 037</b>

MA

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	286	87
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>286</b>	<b>87</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	9 412	12 088
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>9 412</b>	<b>12 088</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-9 126</b>	<b>-12 002</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	54 741	-8 355
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 229 019</b>	<b>2 166 421</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 066 172</b>	<b>2 150 031</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>162 847</b>	<b>16 390</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		858

# ETATS FINANCIERS

2020

Période du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe

MA

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 2 255 173 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 162 847 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

---

Les en-cours de prestations de services correspondent à des travaux réalisés n'ayant pas encore fait l'objet d'une facturation définitive.

Ces en-cours sont évalués sur la base des temps passés et valorisés au taux horaire théorique par collaborateur, sous déduction des facturations déjà émises

Les en-cours sont examinés par dossier afin d'éviter le risque de perte à terminaison.

Dans les cas où la facturation émise est supérieure à l'évaluation de l'en-cours à la date de clôture, un produit constaté d'avance est inscrit dans les comptes.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



## Règles et méthodes comptables

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	613 513			613 513
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032			4 032
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>617 545</b>			<b>617 545</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	77 954			77 954
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	178 789			178 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>256 743</b>			<b>256 743</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	229			229
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 935	536		32 471
<b>Immobilisations financières</b>	<b>32 164</b>	<b>536</b>		<b>32 700</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>906 452</b>	<b>536</b>		<b>906 988</b>

#### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2020
Éléments achetés	227 170
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	386 343
<b>Total</b>	<b>613 513</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 032			4 032
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 032</b>			<b>4 032</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	66 055	5 091		71 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 628	12 548		98 176
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>151 683</b>	<b>17 639</b>		<b>169 322</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>155 715</b>	<b>17 639</b>		<b>173 355</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	51 148
Etat - produits à recevoir	395
<b>Total</b>	<b>51 543</b>

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 424 350,00 euros décomposé en 18 450 titres d'une valeur nominale de 23,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	18 450	23,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	18 450	23,00

#### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements	13 252			13 252
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>13 252</b>			<b>13 252</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				



## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	22 292		22 292		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>22 292</b>		<b>22 292</b>		
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			22 292		
Financières					
Exceptionnelles					

### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 786
Dettes provis. pr congés à payer	36 128
Personnel - autres charges à payer	127 450
FRAIS DEP A PAYER	3 034
Charges sociales s/congés à payer	14 573
Charges sociales - charges à payer	49 400
Etat - autres charges à payer	8 700
Clients - RRR à accorder	660
Divers - charges à payer	30 305
<b>Total</b>	<b>276 036</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 653		
<b>Total</b>	<b>15 653</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	178 589		
<b>Total</b>	<b>178 589</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 147 716		2 147 716
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 336		3 336
<b>TOTAL</b>	<b>2 151 052</b>		<b>2 151 052</b>

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	29 664
Autres engagements donnés	29 664
<b>Total</b>	<b>29 664</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Les "Autres engagements" représentent les engagements de retraite déduction faite des versements déjà opérés.

L'entreprise n'a pas constaté les engagements de fin de carrière sous forme de provision.

Le montant des droits acquis par les salariés au 30/09/2020 s'élève à 29 664 €

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont :

- taux d'actualisation : 2.12 %
- taux de croissance des salaires : 1.50 %
- taux de rotation du personnel : 5 %
- âge de départ à la retraite : 62 ans
- taux de charges : 43.50 %
- table de mortalité : TH/TF 00-02.

